

UNCLDC/III/CP/2

6 July 2000

English and French ONLY

**LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

LE NIGER

**RÉSUMÉ DU PROJET DU
PROGRAMME NATIONAL D'ACTION**

I. BILAN DES ANNEES 90

1. Introduction. Le Niger est un pays vaste, enclavé et à plus des deux tiers désertique. C'est un pays pauvre, dont le revenu par habitant est actuellement estimé à 150 dollars U.S. 63 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. La proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté est estimée à 34%. L'économie est basée sur l'exploitation des ressources naturelles. Plus de 85% de la population dépend du secteur rural, mais sa contribution au PIB est estimée à 40% seulement. Les autres contributions dans la structure du PIB sont respectivement de 14% pour l'industrie et la construction (dont l'uranium : à peu près 5%), et de 46 % pour les services (dont le commerce: 17%). Le secteur informel est dominant. L'apport de l'uranium a profondément influencé la structure économique du pays à partir de la deuxième moitié des années 80. Le secteur public est devenu pléthorique après le retournement du prix de l'uranium, qui assurait à lui seul 80% des recettes d'exportation.

2. La performance socio-économique générale des années 90. La structure de l'économie, dont une partie importante relève du secteur informel, ne répond pas aux besoins de financement. Les recettes publiques ont chuté de 13 % du PIB dans les années 80 à 7,2 % en 1995 (environ 9 % en 1998). Les dépenses de personnel absorbent une part importante des recettes fiscales. Les investissements sont en régression et les flux d'aide extérieure ont tendance à diminuer en dépit des besoins croissants, plus de 95 % des investissements étant dépendants de ressources extérieures. La dette extérieure, estimée à 912,4 milliards de francs CFA (environ 1,4 milliard de dollars E.U.) au 31 décembre 1999, compromet les réalisations prioritaires pendant que le manque d'épargne intérieure empêche le développement des activités privées. L'environnement du secteur privé a pourtant connu des réformes importantes. Un cadre institutionnel de promotion du secteur privé existe, mais le système bancaire ne répond pas aux besoins de nombreux entrepreneurs potentiels. Le système de micro-crédit, en théorie mieux adapté aux besoins, reste embryonnaire.

3. Durant les années 90, le Niger a invariablement été classé parmi les trois derniers pays selon l'indice du développement humain. Le taux de scolarisation n'est que de 29%. Le pays a une couverture sanitaire de seulement 32%, et les centres médicaux manquent cruellement de médicaments. Un enfant sur quatre meurt avant l'âge de cinq ans, et un enfant sur six a un poids inférieur à la normale. Il existe par ailleurs de grandes inégalités entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre la ville et les campagnes. Les femmes participent peu à la vie socio-économique en raison de divers obstacles (éducation, taux de fécondité élevé, revenu bas et absence de financement adapté à leurs activités). La lutte contre la pauvreté reste le principal préalable à l'amélioration des conditions de vie au Niger. Les manifestations de l'état de pauvreté sont la baisse moyenne de 0,5 %/an du PIB réel, la faim, la précarité de l'emploi, l'irrégularité des revenus salariaux (plusieurs mois d'arriérés pour la fonction publique), l'accroissement du salariat agricole de paysans sans terre et sans capacité de production lucrative, la généralisation de la mendicité, l'intensification des revendications et la montée de l'insécurité et de la corruption. Cependant, quelques rares progrès ont été observés dans l'artisanat, le tourisme (avec le retour de la paix), l'intermédiation financière et les initiatives de la société civile.

4. Facteurs déterminants dans le développement du pays durant les années 90. Au cours des années 90, l'économie est devenue plus vulnérable, et a été essoufflée par les ajustements causés par la dévaluation du franc CFS de 1994. Des inondations ont considérablement endommagé les infrastructures. Cela a aggravé la dépendance par rapport à l'extérieur en matière de financement de l'économie. Trois séries de chocs se sont produits au cours de la décennie: i) un effondrement des recettes d'exportation de l'uranium, produit d'exportation dominant; ii) une tendance à la baisse de l'aide publique au développement ; et iii) la persistance de la crise socio-économique au Nigeria.

Diverses tensions internes, dont une irruption de l'armée sur la scène politique, ont amenuisé les chances de recevoir des flux d'aide plus importants. En outre, le pays manifeste une faible capacité d'absorption des crédits et de coordination de l'aide et compte tenu de sa situation géographique et de sa structure économique, profite moins que ses voisins de la coopération régionale au sein de l'UEMOA.

II. LE PROGRAMME D'ACTION 2001 – 2010

5. L'objectif principal du Plan National d'Action est de réduire la pauvreté et de donner au pays une capacité productive qui puisse réduire la marginalisation par rapport à l'économie mondiale. De cet objectif dépend la réalisation d'un développement humain durable. Pour cela, il importe de : i) permettre une amélioration des indicateurs sociaux fondamentaux ; ii) desserrer les contraintes pesant sur l'exportation en rendant possible une plus grande qualité et compétitivité des biens et des services produits ; iii) attirer un financement extérieur accru. Le Gouvernement du Niger poursuit cette démarche à travers l'élaboration d'un plan de développement quinquennal et du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DRSP), qui deviendra un cadre de référence pour l'Etat, les partenaires du développement du pays et les acteurs de la société civile.

6. Les phases du Programme National d'Action. Le Programme National d'Action est envisagé selon les phases suivantes : i) lutte prioritaire contre la pauvreté ; ii) programme élargi de lutte contre la pauvreté ; cette phase correspond au programme actualisé de lutte contre la pauvreté, qui fut présenté et accepté par les partenaires du développement du Niger à Genève en 1998 (Table Ronde sur la pauvreté) ; iii) poursuite des réformes macro-économiques pour une croissance durable ; iv) garantie de bonne gouvernance pour que le processus reçoive la participation et l'adhésion de tous ; v) estimation des besoins de financement des programmes et mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation. Ces différentes phases sont liées et ne diffèrent pas fondamentalement de l'optique du Document de Stratégie de Lutte contre la Pauvreté. Par ailleurs, des programmes spécifiques seront élaborés pour que soient prises en compte certains objectifs économiques et sociaux relatifs aux femmes, aux jeunes, et au développement du tourisme.

7. La première phase est celle de l'urgence. Elle concerne **l'augmentation du niveau du revenu national**. Elle impose que soient **identifiés les moyens qui pourraient empêcher la situation actuelle de se dégrader davantage**, en réduisant la vulnérabilité du pays. Il s'agira de la réhabilitation des zones touchées par les catastrophes et la famine. **Une approche plus durable sera par ailleurs inscrite dans la stratégie nationale de sécurité alimentaire.** Le coût de cette phase est estimé à 1 milliard de francs CFA (environ 1,5 million de dollars E.U.) dans un premier temps. Il comprend la réhabilitation des infrastructures qui furent détruites après différentes inondations, notamment celles de 1998, les programmes d'urgence des zones Nord et Est du pays, et la réduction de la dette intérieure et extérieure du pays. Pour la dette extérieure, il importe que la situation des pays sans littoral non-producteurs de pétrole soit prise en compte par les créateurs. Sans un allègement immédiat et massif de l'endettement extérieur de ces pays, la pauvreté s'accroîtra. Par ailleurs, les arriérés de la dette intérieure sont des sources de blocage pour la relance des activités privées. En ce qui concerne les arriérés de salaires, le Gouvernement doit solliciter la continuation de l'appui au paiement d'arriérés.

8. La deuxième phase concerne **l'accélération du processus de développement à travers la mise en oeuvre de programmes susceptibles d'engendrer une croissance durable par la lutte contre la pauvreté (éducation, santé-population) et le développement des ressources humaines. Cette phase nécessite des investissements publics et privés et une aide publique substantielle. Cela passe aussi par un développement de l'intermédiation financière, car les**

partenaires du développement du pays veulent voir leur appui parvenir directement aux bénéficiaires. **L'efficacité des ressources investies doit être profondément améliorée et des critères d'efficacité des dépenses doivent pour cela être définis.** Les programmes sont déterminés sur la base d'objectifs relatifs au développement rural, aux infrastructures, à l'artisanat et aux autres activités de service. Le développement des ressources humaines va de pair avec ces objectifs. Par exemple, l'intensification des cultures permet aussi la promotion de l'emploi en milieu rural et oblige à une maîtrise de l'eau, qui peut permettre une diversification de la production.

9. Les objectifs sociaux spécifiques du Programme National d'Action et du programme cadre de lutte contre la pauvreté sont : i) d'accroître les possibilités de création d'emplois à travers des activités génératrices de revenu en milieu rural et urbain ; ii) de réduire la croissance démographique en renforçant la planification familiale et en élevant le niveau d'alphabétisation des femmes ; iii) d'améliorer la nutrition des populations et de limiter les risques d'apparition d'épidémies ; iv) d'élever le niveau de scolarisation, surtout en milieu rural, et d'améliorer l'instruction des populations. Un accent particulier doit être mis sur les jeunes et les femmes.

10. La troisième phase du Programme National d'Action concerne la **poursuite des réformes.** Les réformes macro-économiques doivent être poursuivies pour que soit assurée une croissance saine et une situation de compétitivité, sans laquelle on ne pourrait envisager une meilleure insertion du pays dans l'économie mondiale. Cela suppose le rétablissement des grands équilibres macro-économiques. Les objectifs du Gouvernement sur ce plan, pour la période 2001-2010, sont de : i) réaliser un taux de croissance réel du PIB d'au moins 5,5% par an ; ii) contenir l'inflation à un niveau inférieur à 3%, et iii) réduire le déficit de la balance des paiements courants (hors-dons) à un niveau inférieur ou égal à 5% du PIB à partir de 2002. Ces objectifs inscrits parmi les critères de convergence de l'UEMOA. Ils doivent être sous-jacents aux politiques budgétaire, monétaire, de promotion du secteur privé, et sectorielles.

11. La quatrième phase du Programme concerne : **La gouvernance,** et donc indirectement le changement des mentalités. Les associations et autres organisations de base peuvent contribuer à la définition d'actions novatrices initiées par les populations. Depuis l'avènement de la démocratie, des progrès ont été enregistrés. Mais, les comportements partisans doivent encore céder la place aux valeurs de travail, de justice et de compétence. De même, **une complémentarité doit exister entre l'Etat et la société civile, et cette dernière devrait montrer plus de professionnalisme.** Enfin, pour que les populations soient maîtresses de leur destin, il paraît fondamental de faciliter la communication. Le développement des médias ruraux doit faciliter cette expression à la base.

12. La cinquième phase du Programme concernera le **suivi de toutes les phases du programme** avec la participation du Gouvernement, des partenaires du développement et de la société civile.